

OPÉRATIONS AÉRIENNES

PILOTE DE CHASSE

Exécuter les missions aériennes de combat, dissuasion, interception et reconnaissance, en escadron de chasse.



OFFICIER



BACCALAURÉAT



CONTRAT INITIAL :
10 ANS

LES CONDITIONS D'ACCÈS

- Nationalité française
- Plus de 17 ans et moins de 25 ans, à la date de signature du contrat
- Niveau scolaire requis : baccalauréat, titre reconnu équivalent ou diplôme de l'enseignement supérieur
- Satisfaire aux conditions médicales et physiques d'aptitude exigées à l'entrée (pas de port de verres correcteurs par ex.)

SON RÔLE

- **Exécuter des missions aériennes en escadron de chasse**, sur une base aérienne opérationnelle (combat, dissuasion, interception, reconnaissance...).
- **préparer la mission au sol** (étude de l'environnement aéronautique, définition des tactiques de combat, briefing de mission...).
- **piloter l'aéronef de combat** (Rafale, Mirage...).
- **après le vol**, en tirer tous les enseignements nécessaires.

LA BONNE VOIE POUR VOUS SI

- Vous êtes passionné **d'aviation et de technologie**.
- Vous avez à cœur de **défendre et protéger une nation et ses valeurs**.
- Votre **concentration** et vos capacités de travail sont stimulées par le stress et la détermination.
- Vous appréciez le **travail en équipe** lors des phases de préparation tout en recherchant les responsabilités individuelles.

LA FORMATION

17 SEMAINES
Formation militaire*

4 ANS
Formation pilote de chasse**

Formation rémunérée de 4 ans et 4 mois
(durées données à titre indicatif)

*Commune aux élèves officiers du personnel navigant à Salon-de-Provence (formation militaire initiale, formation militaire générale de l'officier avec stage de parachutisme, stage d'anglais)
**Formation au sol, formation initiale en vol et formation avancée sur avion de combat

LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

À l'issue de la formation en école, affectation en escadron de chasse pour une carrière centrée sur l'opérationnel ou en unité navigante école en tant qu'instructeur :

- Accès possible au statut d'officier de carrière pour le personnel sous contrat.
- Accès possible à des postes de commandement en unité opérationnelle puis en état-major.

LA RÉMUNÉRATION

Aviateur*

1635 € NET (EN DÉBUT DE CARRIÈRE)

Aspirant* (obtention du brevet pilote ou NOSA)

2 626 € NET (INDEMNITÉ POUR SERV)

À savoir: Des indemnités peuvent s'ajouter à cette solde de base selon la situation familiale et l'affectation géographique. Une prime d'engagement initiale à partir de 1 067 € brut est versée le 13ème mois suivant l'engagement.
Solde au 1er janvier 2019 pour un célibataire.
Montants non contractuels susceptibles de modifications.